
POLITIQUE DE LA VILLE

(depuis 2007)

**Projet territorial de développement solidaire
notamment en direction des quartiers d'habitat
collectif**

(St Pantaléon et St Andoche)

Création d'une direction dédiée au 1er janvier 2008 (DCSU)

3 Pôles

- **Pôle Global**: Contrat Urbain de Cohésion Sociale et ses déclinaisons (Programme de Réussite Educative, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Atelier Santé Ville, Plan de Lutte Contre les Discriminations)
- **Pôle Projet de Rénovation Urbaine** (Rénovation quartier d'habitat collectif de Saint Pantaléon) qui intègre un volet accompagnement social et un volet logement.
- **Pôle Centres Sociaux**: points d'appui de la politique de la ville, les centres sociaux sont des unités de proximité et de contact avec l'ensemble des habitants. Ils sont les liens indispensables de la politique de la ville et sont ouverts sur l'extérieur

Pôle Global



Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

- **Signé en 2007 pour trois années dans un premier temps, Il permet aux 2 quartiers retenus par l'Etat (Saint Pantaléon et Saint Andoche) de bénéficier d'actions spécifiques conduites en partenariat et destinées à réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire communal**
- **Parallèlement à ce contrat, le Conseil Régional s'est également positionné aux cotés de la ville en signant avec celle-ci une Convention Régionale de Cohésion Sociale**
- **Le conseil Général est également partenaire avec la signature d'une Convention Départementale de Solidarité Urbaine**

5 thématiques déclinées

- **Habitat / Cadre de vie**
- **Santé (Atelier Santé Ville - ASV)**
- **Education / Jeunesse (dont le Programme de Réussite Educative - PRE)**
- **Emploi / Insertion (notamment en lien avec le Projet de Rénovation Urbaine)**
- **Citoyenneté / Prévention de la Délinquance (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CISPD)**

Une thématique transversale

- **La lutte contre les discriminations (mise en place d'un Plan de Lutte Contre les Discriminations - PLCD)**

Les autres territoires

- **Les actions mises en place peuvent s'adresser à d'autres territoires que les deux quartiers prioritaires, notamment aux autres quartiers d'habitat collectif (Croix Verte en particulier), voire au reste du territoire communal dans certains cas**

Le PRE (Programme de Réussite Educative)

- **Objectif**: accompagnement individualisé ou collectif hors temps scolaire apporté aux enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité (scolaire, social, culturel, sportif, éducatif, santé)
- **Implication des parents** et de la famille tout au long de la démarche qui s'inscrit dans la durée
- **L'Equipe de Réussite Educative (ERE)** est composée de professionnels sociaux, sanitaires et éducatifs. Elle se mobilise pour donner aux enfants / jeunes toutes les chances de réussite en tenant compte de leur environnement global

Atelier Santé Ville (ASV)

- **Dispositif destiné à coordonner les actions de santé en direction des publics fragilisés et notamment ceux des quartiers prioritaires**
- **Actuellement un diagnostic a été réalisé, la phase opérationnelle doit se mettre en place dans les semaines qui viennent**

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

- Instance partenariale qui regroupe l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- Il fonctionne depuis plusieurs années (cellule de veille en cas de problèmes particuliers, actions de prévention des conduites addictives, actions de prévention des violences, traitement de problèmes spécifiques...)
- Il sera étendu à terme au territoire de la communauté de communes



Pôle Projet de Rénovation Urbaine (PRU)

Sur le site de Saint-Pantaléon et sur les secteurs
de développement urbain de l'agglomération



Le contenu du Projet

2007/2012 - 36 M€

Pilote : Ville d'Autun

Partenaires :

OPAC S/L ; Conseil Régional ; Conseil Général ; Caisse des Dépôts et Consignations ; SEMIA ; ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) ; Foncière Logement

Principes :

- Requalifier le parc de logement
- Recomposer et structurer l'espace urbain
- Engager, en parallèle des opérations de requalification urbaine, des actions d'accompagnement social et d'insertion en s'appuyant sur la concertation et l'implication des habitants



Les actions de requalification des logements

- ❑ Rendre moins dense l'implantation des immeubles composant le parc social : démolition de 393 logements sur 843 existants préalablement
- ❑ Diversifier le parc de logement sur site pour introduire de la mixité sociale : plus de 100 constructions dont 50 en locatif social, en accession à la propriété
- ❑ Générer les conditions de parcours résidentiels en proposant une offre hors site et hors quartier d'habitat collectif
- ❑ Améliorer le cadre de vie et l'habitat des locataires : 450 logements réhabilités avec un effort majeur sur la réduction des charges locatives ; 586 logements résidentialisés avec une attention particulière au développement durable et à l'accessibilité



Les actions de requalification des espaces

Pour les équipements et les activités de services :

- ❑ Maintien de commerces et de services de proximité
- ❑ Rénovation - extension du supermarché
- ❑ Mise en valeur de l'école Victor Hugo
- ❑ Création de la Maison du Renouvellement Urbain, réaménagement de la halte-garderie, relogement des associations



Pour les espaces extérieurs et les liaisons :

- Création d'espaces publics : parvis devant l'école, jardins familiaux et pédagogiques
- Amélioration du maillage interne et des accès
- Création d'une esplanade d'entrée de quartier
- Requalification des espaces verts



Les autres secteurs de l'agglomération

Le Projet de Rénovation Urbaine impacte l'ensemble de l'agglomération au travers des sites de reconstruction : 41 logements sont programmés sur trois sites :

- Lofts de Bibracte (rue du 22ème BMNA)
- Parc Saint Jean (à proximité de la porte d'Arroux)
- Chalet Bleu



Les actions d'accompagnement

- ❑ **Relogement** : mise en œuvre d'une charte mobilisant les acteurs sociaux afin d'aboutir à une solution adaptée aux souhaits, besoins et moyens des habitants concernés par les démolitions (une cinquantaine de familles)
- ❑ **Gestion Urbaine de Proximité (GUP)** : mise en œuvre coordonnée et cohérente des services urbains publics et privés. Elle s'exercera pendant la phase des travaux mais aussi une fois le quartier rénové
- ❑ **Insertion** : mise en place d'une charte d'insertion avec différents partenaires afin d'offrir aux habitants ,au travers des marchés de travaux, la possibilité d'accéder à l'emploi.
- ❑ **Cohésion sociale / Communication / Concertation** (enquêtes, porte à porte, réunions...) et Implication des habitants (ateliers, projets divers...)



Logement

- Accueil et orientation des personnes en recherche de logement sur AUTUN dans le secteur public (Opac, Semia, Logivie) ou privé (liste agences immobilières, notaires)
- Participation avec les élus aux différentes commissions d'attribution des logements : C.A.L Opac, Semia, Logivie
- Participation à la commission de suivi pour la prévention des expulsions locatives (COMEX)



Pôle centres sociaux

Une équipe d'animation des centres sociaux à l'échelle de la ville dans une nouvelle dynamique



Des structures de proximité qui :

- S'adressent à tous les publics
- Proposent un accueil, une écoute, des informations
- Développent des actions d'animation sur le quartier et la Ville
- Participent à une dynamique partenariale de projets



Des lieux animés

- Accueil des permanences **associatives diverses** (UFC Que choisir, Centre départemental d'aide juridique...)
- Accueil des permanences **institutionnelles** (Sauvegarde 71, permanences des travailleurs sociaux du Conseil Général...)
- Accueil **des projets partenariaux** (1,2,3 soleil, point info famille...)
- Accueil des activités de certains **clubs et associations sportives**: club photos, amicales, danse...



Huit éléments fondateurs

(circulaire CNAF du 31/10/1995)

1. Un territoire d'intervention (alliant un double mouvement quartiers et Ville)
2. Une approche généraliste, prenant en compte l'ensemble de la problématique sociale locale
3. Un lien, un fil conducteur qui va donner du sens aux projets mis en œuvre
4. Une dimension collective, concernant l'appropriation du projet d'animation global par les élus, les habitants et les partenaires



Suite...

5. L'implication des habitants : expression des besoins, des attentes, participation à la construction de projets (fête de quartier...)
6. L'exercice de la citoyenneté : place des usagers dans les instances de décision et de suivi (conseil de quartier...)
7. Un dynamisme, un mouvement : réactualisation du diagnostic, adaptation aux problématiques du territoire
8. Une équipe de professionnels qualifiés pour assurer une cohérence d'ensemble



Deux grandes priorités en terme de développement social local

- Appui de l'équipe d'animation aux projets du volet social PRU
- Reconstruction du centre social Saint-Andoche